

# Devenir Formateur PRAP

## Sanitaire et social (2S)

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique



Le dispositif de formation-action PRAP a pour objectifs de diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera porteur d'une nouvelle culture prévention au service de l'entreprise ou de l'établissement et de compétences générales en matière de prévention des risques liés à l'activité physique et de formation de l'adulte.

### Durée



98 heures de formation en présentiel réparties :

- 5 jours + 5 jours + 4 jours
- + 21 heures de travaux d'intersession à réaliser en établissement ou en structure du secteur

### Public concerné



Formateurs d'établissements, d'organismes de formation, formateurs indépendants, personnels encadrants ou professionnels de soin souhaitant proposer des formations à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) au sein de leur établissement ou de leur structure.

### Pré-requis



- Avoir validé les 4 modules de la formation gratuite à distance : Acquérir des bases en prévention des risques professionnels. Inscription sur le site de l'INRS : <https://www.eformation-inrs.fr/formation/8>
- L'établissement ou la structure s'engage à libérer le stagiaire durant les intersessions (21 heures) afin que celui-ci puisse effectuer des travaux pratiques pour effectuer le stage qui permettra de certifier ses compétences figurant au référentiel de l'INRS.
- Être capable d'utiliser un PC ainsi qu'un logiciel de présentation (power point, keynote...)

### Objectifs



- Accompagner la structure ou l'établissement dans un projet de formation-action prap
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Acquérir des capacités à transmettre à des salariés les compétences de l'acteur prap
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité (ALM) de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage

### Méthodes et moyens



La formation de formateur PRAP 2S (Sanitaire et Social) est une formation à dominante "formation-action". Elle alterne exposés théoriques et études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et du formateur. Une plateforme numérique permet l'échange de documents pendant la formation et le mois suivant celle-ci.

### Evaluation et validation



L'évaluation des compétences se fait à partir des travaux réalisés en intersession ainsi que lors de mises en situation et de simulations de situations pédagogiques. La validation de la formation formateur PRAP 2S (Sanitaire et Social) se fait à son issue. Si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives, Atout Synergia délivre, pour l'INRS®, le certificat de formateur PRAP 2S (Sanitaire et Social).

### Formateur



Notre formatrice, Sarah VERNERET, est certifiée Formatrice de Formateurs PRAP2S par l'INRS. Elle est Ergonome, détentrice d'un Master STAPS Ingénierie et Ergonomie de l'activité physique ainsi que d'une licence en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS).

pour plus d'informations et inscription :



<https://www.atout-synergia.fr/formations/prap-2s/devenir-formateur-prap-2s/>

SAS ATOUT SYNERGIA Ergonomie & Formation – ZAC des Meules 1 – 63270 VIC LE COMTE

04 73 69 11 09 - Email : [contact@atout-synergia.fr](mailto:contact@atout-synergia.fr) - Site : <http://www.atout-synergia.fr>

SIRET 815351937 00017 - Code APE 7490B – TVA intracommunautaire : FR 33 815351937